



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

I - Application des présentes conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations hôtelières fournies par l'établissement. Toute réservation implique de la part du client l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions, à l'exclusion de tout autre document tel que prospectus, documents commerciaux, etc.

L'article L. 121-20-4 du code de la consommation prévoit que les dispositions de l'article L. 121-20 de ce code, relatives au droit de rétractation, ne sont pas applicables à la prestation de services d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs qui doit être fournie à une date ou selon une périodicité déterminée.

II – Tarifs

Les tarifs indiqués s'entendent par chambre et par nuit, toutes taxes comprises (hors taxe de séjour) au taux applicable en vigueur au moment de la réservation. Ils s'appliquent pour le nombre de personnes indiqué et selon la période sélectionnée et n'incluent pas les prestations additionnelles (consommations, taxe de séjour, téléphone, bar ...), sauf mention contraire. Tous nos tarifs promotionnels sont des tarifs « no flex » (non annulables, non remboursables, non modifiables et prépayés).

III – Réservation et conditions de règlement

Les prix figurant sur les devis établis par l'hôtel sont garantis jusqu'à la date d'option.

La réservation n'est confirmée qu'à la réception des arrhes demandés ou à la communication d'un numéro de carte de crédit avec date de validité ou encore par le débit du séjour en cas de réservation « no flex ».

IV – Arrivées

Les chambres sont tenues à votre disposition à partir de 16h00. Nous vous remercions de bien vouloir nous prévenir en cas d'arrivée après 23h00.

Les chambres doivent être libérées à 11h00 lors du départ. Tout dépassement de ce délai peut entraîner la facturation d'une nuitée supplémentaire.

Notre restaurant peut être fermé, en dehors des jours habituels de fermeture (samedi midi et dimanche toute la journée) les jours fériés. Pour toute information sur ce sujet, nous vous remercions de nous contacter par téléphone.

VI – Chambres non-fumeurs

Toutes nos chambres sont non-fumeurs. Le non-respect de cette règle entraînera la facturation d'une indemnité égale au prix de la chambre et d'un forfait de 80 € pour remise en état.

VII - Annulation et modification de date

Les réservations « no flex » sont non annulables, non remboursables et ne sont pas modifiables. Toute prolongation du séjour obéira aux règles applicables au tarif choisi.

Les autres réservations sont annulables dans les conditions suivantes :

- Le délai d'annulation sans frais est de 24 heures avant la date d'arrivée (J-1).
- Pour une annulation à moins de 24 heures, le montant de la première nuitée du séjour réservé sera débité.
En cas de garantie par versement d'arrhes, celles-ci ne sont pas remboursées en cas d'annulation.

VIII – No show

En cas de no show, le montant de la totalité du séjour réservé sera débité. En cas de garantie par versement d'arrhes, celles-ci ne sont pas remboursées.

***IX- Informatique et libertés***

En application de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les clients sont avertis que leur réservation fait l'objet d'un traitement nominatif informatisé. Les utilisateurs disposent d'un droit d'accès et de rectification des données saisies, qui s'exerce auprès de l'établissement, étant précisé que ces informations ne sont pas communiquées à des tiers.

Depuis le 1er juin 2016, les consommateurs peuvent s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel, mise en place par le Ministère de l'économie.

L'inscription sur cette liste vous permet de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel vous n'avez pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation (article L.223-1 et suivants du code de la consommation). Il suffit de vous rendre sur le site www.bloctel.gouv.fr pour vous inscrire sur cette liste d'opposition au démarchage.

L'établissement dispose d'un système de vidéosurveillance au sein des parties communes du bâtiment ainsi que du parking.

X – Force majeure

L'hôtel sera dégagé de toutes obligations au cas où un événement de force majeure ou de cas fortuit surviendrait (grève, incendie, dégât des eaux,...).

XI - Réclamations

Toute contestation ou réclamation doit être adressée à l'hôtel par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai maximum de 8 (huit) jours après le départ. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être satisfaite.

XIII - Médiation

Vous avez la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation dont les coordonnées sont disponibles sur le site : www.mtv.travel

XIV – Attribution de juridiction

Tout litige qui n'aurait pu être réglé à l'amiable, relatif à la validité, l'interprétation, l'exécution du présent contrat sera soumis à l'appréciation des tribunaux dans le ressort desquels est situé l'hôtel.